



Procès-verbal de l'Assemblée Générale
Jeudi 18 juillet 2019 à 19h
Au sein des locaux du Centre Social Rural

Etaient présent(e)s :

BOYENVAL Gilles,	Administrateur,
BRETON Jean François	Administrateur,
DOR Jean-Louis ,	Président de la CCPV,
DURY Annie,	Administratrice,
ESTIENNE Jean-Pierre,	Représentant de la C.C.P.V,
LARCHER Jacques,	Maire de Grandvilliers,
LEBESGUE Chantal,	Administratrice,
LEDUC André,	Administrateur,
MASSON Guy,	Président du Centre Social,
MERCIER Jean-Claude,	Administrateur,
METEYER Jean-Pierre,	Vice-Président,
NOEL Denis,	Trésorier,
PERIMONY Patrick,	Administrateur ,
PICHARD Hélène,	Secrétaire,
SINET Roger,	Administrateur,
SOULEZ Jean-Paul,	Secrétaire adjoint.

Etaient excusé(e)s ou absent(e)s:

ARNOLD Alain	Représentant de la Caf,
BORGGOO Martine,	Conseillère Départementale,
BOUS William,	Maire de Formerie,
CAILLEUX Guillaume,	Administrateur,
CHEVEUX Marika,	Représentante de la C.C.P.V,
CHOUARA-CORBILLON Maryse,	Administratrice,
CUVELIER Fabienne,	Vice-Présidente de la Commission Sociale de La C.C.P.V,
DANIEL Catherine,	Administratrice, ayant donné pouvoir à Mme Lebesgue
DECORDE Gérard	Conseiller départemental,
HEU Jean-Pierre,	Administrateur,
HEU Jean-Michel,	Représentant de la MSA,
LAURENT-CHARVET Sébastien,	Administrateur, ayant donné pouvoir à Mr Masson
LIEBE Françoise,	Représentant de la MSA,
MOINE Nathalie,	Administratrice,

Etaient également présents :

DEODATO Thierry,

Directeur,

VAN OOTEGHEM Philippe,

Maire de Moliens,

LEJEUNE Sylvain,

Usagers,

4 autres parents se sont joints à l'assemblée mais n'ont pas souhaité signer le cahier d'émargement.

Guy Masson en ouverture de séance remercie les personnes présentes et, au regard de l'assemblée générale qui s'est tenue à Feuquières le 28 juin, annonce que si cette assemblée générale a été reconduite c'est parce que nous pensions ne pas avoir réuni le quorum. Hors, nous aurions pu procéder aux votes du fait de 25% d'adhérents présents.

Guy Masson donne alors la parole à Madame Pichard, secrétaire, et Monsieur Meteyer, vice-président pour lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de l'année précédente.

Approbation du Procès-verbal de l'assemblée générale du 14 juin 2018

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

Rapport financier 2018 et rapport du commissaire aux comptes

Monsieur Elimane SYLLA, représentant le cabinet PKF Audit Conseil, étant excusé, Denis Noël, trésorier du centre social, présente le rapport financier de l'association.

En appui sur le diaporama transmis par le commissaire aux comptes certifiant conformes les comptes 2018. Il donne une explication détaillée de la méthode utilisée et flux financiers

Pour l'année 2018, le résultat de l'exercice se monte à un excédent de 33 141,21€ (47979,97€ en 2017).

Approbation des résolutions

Monsieur Guy Masson fait lecture des résolutions pour approbation

1ère Résolution :

L'Assemblée Générale après avoir entendu les rapports d'activité et financier approuve les comptes de l'exercice 2018 tels qu'ils lui sont présentés.

Elle Donne Quitus aux membres du Conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2018.

Cette première résolution est approuvée à l'unanimité

2ème Résolution :

L'Assemblée Générale constate le résultat de l'exercice 2018 qui se monte à un excédent de 33 141,21€

Elle décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

- 33 141,21€ est affecté en report à nouveau.

Cette seconde résolution est approuvée à l'unanimité

3ème Résolution :

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes qui présente les conventions visées à l'article L612-5 du code de commerce, et à la lecture du rapport général lui donne quitus.

Cette troisième résolution est approuvée à l'unanimité

4ème Résolution :

L'Assemblée Générale donne pouvoir au Président pour procéder à la publication des comptes.

Cette quatrième résolution est approuvée à l'unanimité

Election ou réélection des administrateurs

Le conseil d'administration est composé de 19 membres élus et 12 membres de droits

Est sortante : Madame Maryse CHOUARA CORBILLON

Est candidate : Madame Maryse CHOUARA CORBILLON

Monsieur Guy Masson procède au vote et Madame Maryse CHOUARA CORBILLON est réélue à l'unanimité.

Il rappelle également que chacun a la possibilité de postuler pour devenir membre élu du conseil d'administration.

Il passe alors la parole à Thierry Deodato, Directeur du CSR, pour faire état du rapport d'activité 2018.

Rapport d'activité 2018 de l'association

En appui sur le diaporama, T. Deodato commence par préciser qu'il s'agissait cette année de faire une présentation du rapport d'activité 2018 sous forme de Quizz.

Une présentation synthétique des axes du projet social et un questionnement collectif sur les enjeux de l'année 2019 seront intégrés à cette présentation.

La participation active de chacun est ainsi sollicitée sachant que les éléments complémentaires figurent dans le document rapport d'activité 2018 remis à chacun(e).

- **Le pôle administratif** : sur un total de 39 salariés à la fin de 2018, 34 contrats et un total de 484 bulletins de paies (moyenne de 40.33/mois) ont été réalisés en 2018. Les salariés sont pour 57 % d'entre eux domiciliés sur le territoire et la moyenne d'âge est de 38 ans. Sur le plan financier, la part de nos partenaires principaux est de 18.03 % pour le Conseil départemental, 15.87% pour la Caf de l'Oise, 14.61% provenant des communes, 12.28% des usagers, 10.39% du FSE, 9.52% de l'Etat (ASP), 5.72% de la CCPV et 3% de la MSA.
- **Le pôle accueil** : il est précisé en appui sur le quizz que l'accueil du CSR est bien mutualisé avec celui de la MSAP, en complément d'une offre de service MSAP (accès aux droits) délocalisée sur les agences postales (Hanvoile, St Omer en Chaussée et Moliens, avec 78 personnes reçues en 2018) et à l'épicerie solidaire. La durée moyenne d'un accompagnement est de 20 mn (23 mn en 2019) et 12 partenaires sont présents au sein du CSR. Il est également précisé que la journée qui a enregistré le plus de passage en 2018 a été le 20/12/18 avec 65 usagers (pour 2019, 78 usagers reçus le 21 mars). Enfin, l'année 2018 enregistre 2614 usagers différents de nos activités (dont 48% en enfance jeunesse et 34% en insertion). Il est également précisé que nous trouvons au sein de nos locaux une Maison du Conseil départemental (558 présences) et une antenne de la MSA (385 ressortissants reçus). Enfin, nous pouvons noter que des usagers font de 13 à 22 km pour pouvoir accéder à une offre de service an accès aux droits (MSAP et médiation numérique en agences postales).

- **Le pôle Multi-accueil:** la farandole de la Picardie verte a accueilli 54 enfants (accueil à 2,5 mois à 5 ans) représentatifs de 48 familles. Suite aux travaux de la cuisine (et sécurisation de l'entrée), les couches et repas sont fournis aux familles. Aussi et quant au projet de la structure, l'apprentissage de la lecture, la cuisine, les sorties, .., sont des projets mis en œuvre tout au long de l'année. Enfin, nous notons un taux d'occupation du multiaccueil à hauteur de 73.94 %, ce qui est très satisfaisant.
- **Le pôle enfance:** l'offre du CSR s'appuie sur les 5 sites de Grandvilliers, Feuquières, Romescamps, Sommereux et Beaudéduit/Lavacquerie. Pour 1 animateur et hors cadre de sortie (besoin de renfort), les normes d'encadrement sont les suivantes : pour les – de 6 ans à 12 enfants, et de 12 à 14 enfants pour les + de 6 ans (en fonction des accueils, périscolaires ou extrascolaires). Les seules périodes de fermeture étaient en 2018 la fin du mois d'août (désormais ouverte en 2019) et la fin de l'année. Quant aux modalités d'inscriptions durant les vacances, celles-ci s'effectuaient sur la base d'une facturation à la demi-journée ou à la journée, même si un enfant pouvait ne rester qu'une heure (total de 9753 journées enfants en 2018 avec 22 à 159 enfants différents inscrits selon les sites et les périodes).
- **Le pôle jeunesse:** une réelle mixité est présente dans les accueils rassemblant 148 jeunes différents et ouverts 45 jours par an le plus souvent au gymnase du collège de Grandvilliers (été 2019 au gymnase du lycée). Un service de mobilité est proposé pour assurer le ramassage des jeunes sur le territoire. L'accueil des jeunes en soirée reste à ce jour à l'état de projet, ce qui permettrait une découverte et appropriation du Point Information Jeunesse ouvert à tous les jeunes de 11 à 30 ans, et à leurs parents, et est implanté au sein de l'espace public numérique (même si les ressources sont délocalisables lors des animations dites « hors les murs »). Le PIJ a déjà rassemblé 84 jeunes, 44 parents et 11 professionnels.
- **Le pôle famille:** les animations à destination des familles sont ouvertes à tous les parents, en difficulté ou non, et se mettent en œuvre sous la forme de café des parents, ateliers parents-enfants, sorties familiales,..., les thématiques étant concertées avec les familles. Par ailleurs et au côté du PIJ dans l'espace public numérique, les parents ont accès à un Point Info Famille et à un Point Info Santé. L'animation collective famille, avec l'arrivée de Prisca Baldet en septembre, a déjà mobilisé 91 familles issues de 43 communes (dont 37 de la CCPV) et se développe sur différents lieux du territoire (belle dynamique à Formerie) et en appui et concertation avec les établissements scolaires.
- **Le pôle insertion:** l'ensemble de l'équipe insertion (dont épicerie solidaire) a parcouru en 2018 27420 km, a accompagné 646 personnes domiciliées en Picardie verte et a proposé 131 ateliers collectifs. Pour l'épicerie solidaire et avec le soutien de 11 bénévoles actifs, ce sont 18 tonnes de denrées alimentaires qui ont pu être ramassées cette année. Les partenaires principaux sont le département, l'Europe, les communes et tout autre financeur en fonction des appels à projets. Aussi et en appui sur le diaporama du rapport d'activité, nous pouvons noter la grande couverture des actions d'insertion, tant pour les 60 familles accompagnées socialement (dispositif Passerelle), les 493 bénéficiaires entrés dans un parcours vers l'emploi/formation (dispositif Passeport), que sur notre territoire les 331 personnes bénéficiaires de l'épicerie solidaire. Enfin, il est précisé que malgré les difficultés de notre environnement les résultats sont satisfaisants avec un taux d'insertion de 51 %.
- **Le pôle numérique:** l'Espace public Numérique et la médiation numérique en agences postales sont ouverts à tous. Les cours d'informatique, de tablettes, et l'accès à la ressource informatique sont gratuits (sous réserve d'adhésion) et, de plus en plus, le CSR fait part de ses actions sur la toile (site internet, page facebook MSAP, ados, animation et EPN). 193 usagers différents de 19 à 89 ans ont pu bénéficier d'un accompagnement, de cours, dans une nouvelle salle plus adaptée et avec le renfort d'une personne sur l'équipe désormais à 2. Enfin et du fait des enjeux liés au « tout numérique », l'EPN a vu croître sa fréquentation de +27% par rapport à 2017.

- **Le pôle seniors:** les seniors sont occupés toute l'année avec un programme qui, depuis l'arrivée de Delphine Grignon, reprend sa dynamique d'activités (dont notamment des sorties intergénérationnelles), de visites de convivialité (Monalisa), de bénévolat (4 bénévoles actifs), de participation à des événements nationaux (semaine bleue, mars bleu), de transport solidaire et de soutien aux aidants. 45 seniors différents ont pu participer régulièrement aux activités et plus de 160 personnes aux sorties. A noter que les seniors sont également entrés dans l'ère du numérique avec les seniors connectés (dispositif du Conseil départemental) et Bip Pop (plateforme d'entraide).

T. Deodato remercie l'ensemble de l'équipe qui tout au long de l'année s'implique dans le service à l'habitant, sans oublier ceux qui ne sont pas au-devant de la scène (agents d'entretien, de restauration, de mobilité) et remercie également tous les bénévoles qui participent activement à la vie du centre social.

Dans la continuité de cette présentation autour du rapport d'activité 2018, T. Deodato présente les axes du projet social constitué par 4 axes en animation de la vie sociale et 3 axes en animation collective des familles, validés par la caf de l'Oise pour la période 2019-2022.

S'en suit un questionnement sur les enjeux à venir en appui sur la présentation des avancées du projet social depuis janvier 2019.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20H30.

Des parents étant présents pour échanger sur les nouvelles modalités d'inscriptions aux accueils de loisirs, Monsieur Masson leur donne la parole.

Les parents expriment leurs interrogations quant à l'annonce des nouvelles tarifications mises en œuvre dès le mois de septembre 2019. Monsieur Masson et les membres de l'association répondent aux questionnements et présentent aux parents les éléments qui ont amené le centre social à mettre en œuvre ces nouvelles modalités, tant dans une logique de gestion que dans la perspective d'une meilleure qualité de service.

A l'issue de ces échanges, chacun est invité par le Président du centre social à partager un verre de l'amitié.

Le Président,



Guy MASSON

Le Secrétaire,



